



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fédérations

Question écrite n° 19111

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre de joueurs de volley-ball professionnels. Dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, il est indiqué que le nombre de joueurs de volley-ball professionnels était de 558 en 2005 contre 401 en 2010. Il souhaiterait connaître le nombre de joueurs de volley-ball professionnels en 2011 et 2012 et les raisons de la tendance décroissante du nombre de professionnels dans cette discipline.

Texte de la réponse

La Fédération française de volley-ball compte 438 joueurs professionnels sur la saison 2012/2013 (liés par un contrat de travail à temps plein et évoluant dans une compétition gérée par la ligue professionnelle de volley-ball à savoir la Ligue A et Ligue B masculine ainsi que la Ligue A féminine). Elle en comptait 401 joueurs en 2011/2012.

ANNÉE	TOTAL VOLLEYEURS PROFESSIONNELS
2007	283
2011	401
2012	438

Ligue A Masculine : 160 Ligue B Masculine : 145 Ligue A Féminine : 133.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19111

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1777

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3959